



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Ouverture de la Base Nationale des Ventes Distributeurs (BNVD) : Les données de ventes de phytosanitaires en Occitanie

Dans un contexte de fortes attentes sociétales pour une baisse de l'utilisation des pesticides, améliorer la transparence sur les informations relatives à la vente, et l'usage de ces produits est une nécessité.

En Occitanie, la feuille de route régionale du plan Ecophyto consacre un axe à l'élaboration et la diffusion de connaissances partagées pour favoriser la communication et le dialogue.

Dans les mois à venir, un effort important sera consacré à rendre accessibles aux acteurs, utilisateurs et grand public les informations les plus pertinentes pour mieux comprendre la situation régionale.

Un premier indicateur va permettre d'alimenter le débat : il s'agit des données de ventes annuelles issues de la Base Nationale des Ventes par les Distributeurs (BNVD).

La BNVD a été instaurée en 2009 à des fins fiscales : elle contient les données résultant de la perception de la redevance pour pollution diffuse (RPD) payée par les opérateurs qui vendent des produits phytosanitaires. Elle est consultable sur le site <http://www.data.eaufrance.fr/jdd/a69c8e76-13e1-4f87-9f9d-1705468b7221>

Elle permet deux types d'extractions :

- le bilan des ventes par les distributeurs : chaque vente est rattachée au code postal de l'établissement, depuis 2009.
- le registre des achats par l'utilisateur final, qui sont rattachés au code postal de l'acheteur, pour les seuls professionnels, depuis 2014

La BNVD contient comme information la quantité de produit ou de substance active (en kg) correspondant à chaque vente ou achat.

Comme toute base de données, pour pouvoir l'exploiter, il convient d'en comprendre les limites. Il est ainsi important de rappeler :

- que cette base n'est pas une base de déclaration des usages, mais bien des achats et des ventes.
- les informations qui y figurent ont d'abord une vocation fiscale (percevoir la redevance) et pas forcément technique (connaître les caractéristiques précises des produits).
- Les données d'une année, collectées l'année suivante, peuvent être modifiées pendant deux années supplémentaires, notamment du fait des contrôles effectués et des rectifications qu'ils peuvent générer. Donc les données sont considérées stabilisées à n+3 ans.
- les premières années (2008-2009 pour les bilans et 2013-2014 pour les registres), compte tenu de la mise en route du dispositif, peuvent faire apparaître des données qui ne sont pas significatives.
- Le code postal correspond au siège du distributeur ou de l'acheteur et non à la localisation de l'utilisation.
- Un code postal regroupe de 1 à 10 communes, outre les codes postaux cedex à traiter.
- Vu les variations interannuelles liées aux conditions climatiques spécifiques de l'année, jouant sur la pression phytosanitaire, une expression en moyenne triennale est à privilégier pour réfléchir à des tendances significatives.

Autant de points qui demandent un travail précis pour affiner et interpréter ces données. En outre des travaux complémentaires sont nécessaires pour faire « parler » ces données, comme par exemple pour extraire les informations sur le Biocontrôle (les produits alternatifs aux produits chimiques de synthèse) ou les aspects santé (classement toxicologique), axes forts du Plan EcophytoII+.

Les services de la DRAAF, en concertation avec l'ensemble des co-pilotes et Agences de l'eau, ont réalisé une première analyse des données régionales. Les éléments graphiques sont dans l'annexe jointe.

Les principaux éléments pour l'Occitanie sont :

- **Répartition selon l'action biologique des substances :**

Les fongicides luttent contre les maladies dues à des champignons (mildiou et oïdium sur vigne par exemple, fusarium ou pythium en grandes cultures...etc.) Les fongicides représentent 67% des ventes, les herbicides 27% et les insecticides 4%.

- **Promotion du Biocontrôle :**

Le Biocontrôle est un des leviers mobilisés pour réduire les usages et impacts des produits phytopharmaceutiques. Il est composé d'agents et de produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures, qui comprennent en particulier :

+ les macro-organismes, essentiellement des invertébrés, notamment des acariens, insectes et nématodes, utilisés pour protéger les plantes des bio-agresseurs via la lutte biologique.

+ les produits phytopharmaceutiques comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Les produits CMR (Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction) T, T+ (Toxique, Très toxique), ou très toxique pour l'environnement, ne peuvent pas en faire partie.

La « liste Biocontrôle », régulièrement actualisée, est une liste d'Autorisations de Mise sur le Marché (AMM)

Entre 2010-2012 et 2015-2017, les ventes de produits phytosanitaires ont augmenté de 24%, mais de 5.5% pour les ventes hors Biocontrôle.

La part de Biocontrôle est passée de 32% à 43% des ventes sur cette même période, marquant un progrès encourageant dans l'évolution des pratiques.

- **Principales Substances :**

+ Le **soufre** est un fongicide autorisé en agriculture biologique. Ses principaux usages concernent les cultures pérennes (lutte contre l'oïdium en vigne ou arboriculture) mais aussi les grandes cultures ou cultures légumières. C'est le fongicide le plus utilisé en région avec 65% des ventes de fongicides. Il représente 91% des substances vendues en Biocontrôle. Parfois il est associé à d'autres substances au sein d'un produit ce qui explique la part observée de « soufre non Biocontrôle » (12% des ventes sur la période 2015-2017)

+ Le **glyphosate** est l'herbicide le plus vendu (plus de 40% des herbicides) et a connu un pic de ventes en 2016.

+ Le **cuivre** est un fongicide et bactéricide autorisé en agriculture biologique mais pas en Biocontrôle. Il est principalement utilisé contre le mildiou, les rouilles et bactérioses en viticulture, arboriculture, grandes cultures et cultures légumières. Il représente 6% des ventes régionales de fongicides.

- **La répartition géographique des achats :**

Elle est fortement liée aux cultures présentes : les cultures pérennes (viticulture, arboriculture) sont les plus consommatrices devant les cultures annuelles et devant les prairies.

Dans un objectif de transparence et de clarté, ces données seront présentées et mises en discussion prochainement au sein d'un groupe de travail ouvert regroupant les acteurs d'Ecophyto qui souhaitent concourir à la meilleure information de tous (professionnels, élus, associations et grand public...). Elles seront progressivement enrichies par d'autres sources de données ou études (données sur la qualité de l'eau, campagne de mesures sur l'air, enquêtes sur les pratiques agricoles etc.) pour constituer une vision la plus juste possible de la situation régionale au regard de ces produits.